Département de la Seine Maritime VILLE DE SAINT NICOLAS D'ALIERMONT

Mairie – B.P.13 – 76510 Saint Nicolas d'Aliermont Tél. :02 35 85 80 11 – Courriel : accueil@mairie-sna.fr

ARRETE MUNICIPAL

STATIONNEMENT RESERVE

Parking du Parc Bayard Rue Robert Duverdrey

Le Maire de Saint Nicolas d'Aliermont,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2;
- Vu le Code de la Voirie Routière, et notamment son article L.113-2,
- Vu le Code de la Route,
- Considérant qu'il y a lieu de réserver le parking du Parc Bayard, rue Robert Duverdrey, pour accueillir les organisateurs de la Randonnée Nocturne de 8 km organisée par la Communauté de Communes des Falaises du Talou accompagnée par l'association Macadam, le vendredi 17 mai 2024 de 20h30 à 23h30.

ARRETE

- Article 1: Le stationnement sera interdit sur le parking du Parc Bayard, rue Robert Duverdrey, sauf pour les organisateurs de la Randonnée Nocturne de 8 km de la Communauté de Communes des Falaises du Talou accompagnée par l'association Macadam, le vendredi 17 mai 2024 de 20h30 à 23h30.
- **Article 2** : La signalisation sera mise en place les services techniques de la Ville. Les organisateurs regrouperont les barrières sur le côté à la fin de la manifestation.
- <u>Article 7</u>: Le présent arrêté sera transmis à la Gendarmerie Nationale et notifié à la Communauté de Communes des Falaises du Talou.
- **Article 8** Le Maire, la Directrice Générale des Services et la Gendarmerie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté
- <u>Article 9</u>: Conformément à l'article R.102 du code des tribunaux administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rouen 53 Avenue Gustave Flaubert- 76000 Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication

Fait à Saint Nicolas d'Aliermont, le 16 mai 2024

Le Maire Blandine Lefebvre

Publication

Acte exécutoire le : 16/05/2024

Pour copie conforme le : Signé : Le Maire,



